

LA PROPRIÉTÉ DU SOL

ET SES ADVERSAIRES AU CONGRÈS OUVRIER DE MONTRÉAL.

Le socialisme gagne du terrain tous les jours. Les théories de Spencer, de Karl Marx et de H. Georges commencent à trouver des adeptes même parmi nous. Au congrès ouvrier tenu à Montréal, au mois de septembre de l'an dernier, on a pu entendre les organisateurs du congrès proposer l'étrange motion que voici :

“ Concernant les droits du travailleur, nous affirmons les principes suivants :

“ La terre, avec ses forêts, ses mines et ses autres avantages naturels, est un don de la nature non à une partie de l'humanité, mais à l'humanité tout entière.

“ Tandis que les hommes ont un droit incontestable de se faire payer pour les récoltes qu'ils ont préparées, les maisons qu'ils construisent, les services qu'ils rendent, nous dénonçons comme absolument injuste qu'aucun homme ait le droit de se faire payer pour le sol et les autres dons naturels qu'ils n'ont aucunement produits (sic). (1)

C'est là établir en principe la négation de la propriété privée du sol et de toute autre matière première, et ouvrir la voie à toutes les absurdités du socialisme.

Que le socialisme s'ensuive, logiquement ou illogiquement, cela est incontestable. Car les socialistes, si divergentes que soient leurs théories, s'accordent tous dans la haine qu'ils portent aux propriétaires, et se réclament tous de la communauté des biens de la terre.

“ Les socialistes, ” dit Léon XIII, dans sa célèbre encyclique *De la Condition des Ouvriers*, “ poussent à la haine jalouse des pauvres contre ceux qui possèdent et prétendent que toute propriété de biens privés doit être supprimée, que les biens d'un chacun doivent être communs à tous et que leur administration doit revenir aux municipalités ou à l'Etat. ”

(1) Voir les comptes-rendus publiés dans le *Monde* et la *Presse* du 6 septembre 1893.